



RÉGION ACADÉMIQUE  
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



## GUIDE ACADEMIQUE

---

# Innovation et Expérimentation

**Mission CARDIE**  
**Décembre 2016**

## AVANT PROPOS

Ce guide s'adresse à tous les acteurs qui souhaitent contribuer à la mise en place d'un réseau dynamique de l'innovation et de l'expérimentation au service de tous les élèves et du développement professionnel des acteurs.

Il est présenté sous la forme de fiches thématiques qui sont autant de repères professionnels ou de ressources méthodologiques.

Il reste évolutif et sera enrichi au fur et à mesure de vos remarques et contributions.

La mission CARDIE de l'académie de Bordeaux

## SOMMAIRE

Fiche 1	<b>Innovation, expérimentation de quoi parle-t-on ?</b>	Page 4
Fiche 2	<b>Pourquoi innover ou expérimenter ?</b>	Page 6
Fiche 3	<b>Les acteurs de l'innovation</b>	Page 7
Fiche 4	<b>Comment monter un projet innovant ou expérimental ?</b>	Page 9
Fiche 5	<b>Quelques apports théoriques sur la démarche de projet</b>	Page 12
Fiche 6	<b>Des ressources au service des projets</b>	Page 15
Fiche 7	<b>La mutualisation, la diffusion, la valorisation des projets</b>	Page 16
Fiche 8	<b>Foire aux questions</b>	Page 19
Fiche 9	<b>Ressources documentaires</b>	Page 22

## Innovation, expérimentation de quoi parle-t-on ?

« L'innovation et l'expérimentation sont d'abord des processus qui interrogent les pratiques de classe, l'organisation individuelle et/ou collective du travail dans l'école ou l'établissement. »

Extrait du vade-mecum « innover pour une école des réussites »  
DGESCO-DRDIE novembre 2011

Innover dans le système éducatif, c'est introduire de la nouveauté, du changement, expérimenter de nouvelles pratiques pédagogiques afin de contribuer à la réussite de tous les élèves. Conformément à la loi de Refondation de l'École, les pratiques pédagogiques innovantes sont au service de la réduction des inégalités dans l'éducation.

### 1. Une définition

Le conseil national de l'innovation pour la réussite éducative (Cniré) définit une pratique innovante comme « une action pédagogique caractérisée par l'attention soutenue portée aux élèves, au développement de leur bien-être, et à la qualité des apprentissages. En cela, elle promeut et porte les valeurs de la démocratisation scolaire. » Prenant appui sur la créativité des personnels, une pratique innovante repose sur une méthodologie de conduite du changement. Le partenariat permet à l'équipe porteuse de projet d'enrichir son action grâce aux ressources de son environnement.

Chacun de ces points ne suffit pas à lui seul mais plusieurs combinés font d'une action une pratique innovante dans sa conduite et dans ses effets.

### 2. Le champ de l'innovation

L'innovation correspond à un projet initié au sein d'une école, d'un réseau, d'une circonscription, d'un EPLE, d'un territoire ancré sur les réalités et le projet local (d'école, de secteur, d'établissement, contrat d'objectif, ...) et les priorités du projet académique. Au service d'une meilleure réussite de tous les élèves, elle invite au questionnement des pratiques usuelles et introduit des nouveautés pédagogiques et didactiques.

L'innovation est souvent de courte durée (un an ou deux). Elle peut être dans un premier temps le fait d'un seul enseignant dans sa classe sachant qu'elle a vocation à s'amplifier dans une dimension plus collégiale.

L'innovation n'implique pas obligatoirement une évaluation externe, contrairement aux expérimentations mais mérite néanmoins de prendre le temps de poser un bilan de l'action engagée. Elle peut déboucher sur une expérimentation.

⇒ Fiches des projets consultables sur les cartes interactives :

Pour le 1<sup>er</sup> degré : [https://notitia.ac-bordeaux.fr/carto/actions\\_innovantes/1deg/Module\\_1deg](https://notitia.ac-bordeaux.fr/carto/actions_innovantes/1deg/Module_1deg)

Pour le second degré : [https://notitia.ac-bordeaux.fr/carto/actions\\_innovantes/2deg/Module\\_2deg](https://notitia.ac-bordeaux.fr/carto/actions_innovantes/2deg/Module_2deg)

### 3. Le champ de l'expérimentation

Si l'innovation s'inscrit ou doit s'inscrire dans la pratique professionnelle ordinaire de chaque enseignant ou d'équipes éducatives (cf. référentiel de compétences des métiers du professorat et des personnels d'éducation), l'expérimentation se développe dans une dimension plus structurée tout relevant d'un état d'esprit ou d'une curiosité professionnelle identiques.

L'expérimentation incarne une démarche collective de changement d'une certaine ampleur, structurée par des objectifs, des indicateurs, la préoccupation de l'évaluation des effets. Elle part d'un objet identifié en lien avec

les réalités locales et territoriales ; là encore, elle requiert un soutien du chef d'établissement. Elle s'appuie nécessairement sur une formalisation et une démarche explicites, un engagement sur la durée, des bilans réguliers et une évaluation finale.

L'expérimentation a toujours une fin, d'où l'importance de l'évaluation finale qui permettra de dégager des conclusions et des perspectives d'évolution ou de généralisation. A cet égard, elle pourra supposer un arbitrage à effectuer sur l'intérêt de modifier la norme et d'établir de nouvelles règles communes.

#### 4. Le droit à l'expérimentation est inscrit dans les textes

L'article 34 de la loi du 21 avril 2015 sur l'avenir de l'école a donné lieu à modification du code de l'éducation. L'article L.401-1 est désormais l'article de référence pour l'expérimentation :

« Dans chaque école et établissement d'enseignement scolaire public, un projet d'école ou d'établissement est élaboré avec les représentants de la communauté éducative. Le projet est adopté, pour une durée comprise entre trois et cinq ans, par le conseil d'école ou le conseil d'administration, sur proposition de l'équipe pédagogique de l'école ou du conseil pédagogique de l'établissement pour ce qui concerne sa partie pédagogique. Le projet d'école ou d'établissement définit les modalités particulières de mise en œuvre des objectifs et des programmes nationaux et précise les activités scolaires et périscolaires qui y concourent. Il précise les voies et moyens qui sont mis en œuvre pour assurer la réussite de tous les élèves et pour associer les parents à cette fin. Il détermine également les modalités d'évaluation des résultats atteints. Sous réserve de l'autorisation préalable des autorités académiques, le projet d'école ou d'établissement peut prévoir la réalisation d'expérimentations, pour une durée maximum de cinq ans, portant sur l'enseignement des disciplines, l'interdisciplinarité, l'organisation pédagogique de la classe, de l'école ou de l'établissement, la coopération avec les partenaires du système éducatif, les échanges ou le jumelage avec des établissements étrangers d'enseignement scolaire. Ces expérimentations font l'objet d'une évaluation annuelle. Le Haut Conseil de l'éducation établit chaque année un bilan des expérimentations menées en application du présent article. »

Les expérimentations sont soutenues et accompagnées par la mission académique de recherche en innovation et expérimentation (CARDIE) et certaines d'entre elles peuvent être adossées à la recherche.

Des exemples de fiches sont consultables sur les cartes interactives :

1<sup>er</sup> degré : [https://notitia.ac-bordeaux.fr/carto/actions\\_innovantes/1deg/Module\\_1deg](https://notitia.ac-bordeaux.fr/carto/actions_innovantes/1deg/Module_1deg)

2<sup>ème</sup> degré : [https://notitia.ac-bordeaux.fr/carto/actions\\_innovantes/2deg/Module\\_2deg](https://notitia.ac-bordeaux.fr/carto/actions_innovantes/2deg/Module_2deg)

#### 5. Le champ de l'expérimentation dérogatoire

Cinq domaines sont privilégiés, en référence à l'ex article 34 maintenant L401-1:

- l'enseignement des disciplines ;
- l'interdisciplinarité ;
- l'organisation pédagogique de la classe, de l'école ou de l'établissement ;
- la coopération avec les partenaires du système éducatif ;
- les échanges ou le jumelage avec des établissements étrangers d'enseignement scolaire.

Au sens juridique, l'expérimentation induit une dérogation à la norme. Plus précisément, les dispositions de l'ex article 34 ont un caractère réglementaire ; cet article permet la mise en œuvre d'expérimentations qui ne dérogent pas à la loi. Ainsi, s'il n'est pas possible de déroger au contenu des programmes de caractère national, l'article autorise des modulations dans les grilles horaires des enseignements, l'organisation pédagogique de la classe ou de l'établissement.

Des illustrations sont disponibles sur le blog CARDIE : <https://blogacbdx.ac-bordeaux.fr/innovexp/>

## Pourquoi innover ou expérimenter ?

### 1. L'innovation ou l'expérimentation comme vecteur du changement

Un projet innovant ou expérimental doit pouvoir être associé à une démarche collective de changement. Il se construit le plus souvent à partir d'une volonté partagée de travailler autrement pour répondre d'une manière plus adaptée et plus efficace aux besoins et aux difficultés des élèves.

Les projets d'équipes s'appuient sur la liberté pédagogique et les marges d'autonomie laissées aux écoles et aux EPLE (article L.401 de la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République). Les équipes qui s'engagent dans l'expérimentation choisissent un dispositif encadré, sécurisant car accompagné, révisable et porteur.

L'expérimentation de type article L.401 permet de déroger aux cadres traditionnels (rythmes et temps scolaire, l'organisation pédagogique de la classe ou de l'établissement, espaces, ...). Voir Fiche 1.

### 2. L'innovation et l'expérimentation, composantes du développement professionnel

L'innovation est inscrite dans la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République et dans le référentiel de compétences des personnels enseignants et d'éducation.

Pour autant, promouvoir une culture de l'innovation ne signifie pas promouvoir l'innovation pour l'innovation, mais bien une innovation au service des apprentissages.

Cette composante posée institutionnellement doit pouvoir être perçue et comprise comme inhérente et consécutive du métier d'enseignant. Il s'agit pour les enseignants de progresser dans leur développement professionnel en apprenant à distinguer les pratiques pédagogiques les plus favorables en fonction de la nature des apprentissages à réaliser et des élèves à qui ils s'adressent. Innover, c'est-à-dire re-questionner ses pratiques au service des élèves, suppose donc de veiller à se ressourcer scientifiquement tout au long de sa carrière.

« Se tenir informé des acquis de la recherche afin de pouvoir s'engager dans des projets et des démarches d'innovation pédagogique visant à l'amélioration des pratiques ».

*Compétence 14 du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation.*

### 3. Innovation ou expérimentation et dimension collective de l'accompagnement du changement

L'innovation ou l'expérimentation pensées dans leurs dimensions collectives sont des assembleurs puissants des dynamiques de changements au service des élèves, dans le rapprochement des intelligences, le partage des savoirs, les échanges de pratiques, les retours d'expérience qu'elles induisent. A cet égard, innovation collégiale et questionnement partagé des pratiques professionnelles sont intimement liés.

## Les acteurs de l'innovation

### 1. Les acteurs sur le terrain

Les acteurs sur le terrain sont multiples : enseignants ou personnels d'éducation, directeurs d'école, chefs d'établissement, inspecteurs, conseillers pédagogiques, ... ; bref tous les représentants de la communauté scolaire qui réfléchissent à leur pratique et les remettent en question pour conduire des projets innovants ou des expérimentations dans la classe /ou hors de la classe.

### 2. Le réseau des accompagnateurs CARDIE

Le réseau des accompagnateurs CARDIE assure le lien entre les porteurs de projets, les équipes sur le terrain et la mission CARDIE.

Ces accompagnateurs ont pour mission d'apporter aide et conseils pour monter, suivre et développer un projet, coordonner des ressources, favoriser le développement pédagogique du projet en amenant un travail réflexif sur l'action.

Ils interviennent dans une attitude « d'ami critique ». Extérieurs au projet et à l'établissement, leur rôle n'est pas d'être « avec » mais « à côté », dans une démarche d'analyse de pratique bienveillante mais exigeante, critique sans jamais être juge, impertinente mais respectueuse.

La finalité des membres du réseau est de « lâcher » l'accompagnement des acteurs dès lors que ces derniers s'emparent de l'ensemble des leviers de pilotage de l'action (voir fiche 5 sur la démarche de projet).

Les membres du réseau d'accompagnateurs reçoivent une formation assurée par l'ESPE.

Nota : pour les reconductions l'accompagnement se fait à la demande de l'équipe et dans la mesure des disponibilités des membres du réseau des accompagnateurs.

### 3. Les acteurs institutionnels

Au niveau académique :

#### La mission CARDIE

La mission académique CARDIE porte sur trois axes principaux :

- repérer, accompagner, valoriser les équipes et les lieux de pratiques originales au service de la réussite des élèves;
- animer le réseau académique de l'innovation en éducation avec tous les partenaires concernés, notamment la recherche ;
- faire le lien entre l'administration centrale et les équipes en établissement.

Pour l'académie de Bordeaux, un groupe de pilotage académique inter-catégoriel et inter-degré propose au Recteur les orientations du plan d'innovation.

Elle a vocation à permettre les croisements de regards dans une logique de réseau et de mise en réseau de services et d'acteurs (DAFPEN, DSDEN, DAAC, DANE, DAEMI, CLEMI, CSAIO, CANOPE, ESPE, corps d'inspection 1er et 2nd degré, chefs d'établissements, enseignants, chercheurs, ...).

Au niveau national :

#### **Le CNIRE**

Le Conseil National de l'Innovation pour la Réussite Éducative (CNIRE) a été officiellement installé le 19 avril 2013. Composé de 40 membres, il réunit des représentants des acteurs institutionnels, associatifs, économiques et des experts. Il a pour mission d'accompagner la loi de refondation de l'École par une réflexion sur la capacité d'innovation des acteurs au sein du système éducatif en assurant une visibilité au sein du service public de l'Éducation Nationale

42 propositions pour promouvoir une école innovante, par thématiques et par acteurs ont été faites dans le rapport remis à Madame la Ministre en septembre 2016 : pratiques professionnelles, organisation scolaire, développement professionnel et gestion des ressources humaines.

#### **Le DRDIE**

Au sein de la DGESCO, le Département Recherche-Développement, Innovation et Expérimentation (DRDIE) a pour mission de mobiliser la recherche, l'innovation et l'expérimentation au service de la réussite de chacun des élèves et de la construction de politiques d'éducation plus efficaces, enrichies des apports des travaux scientifiques et du retour d'expérience des équipes éducatives. Les activités du DRDIE s'organisent autour de trois objectifs :

- Soutenir les innovations et les expérimentations locales ;
- Impulser une dynamique sur les territoires ;
- Structurer et accompagner la recherche en éducation.

Le DRDIE est aussi à l'initiative d'expérimentations nationales qu'il soutient en allouant des moyens comme par exemple « le choix d'orientation laissée aux familles » dans le 2<sup>nd</sup> degré ou l'utilisation des tablettes numériques dans le cadre des apprentissages dans le 1<sup>er</sup> degré.

Ce département est accompagné au niveau local par un réseau de 30 conseillers académiques en recherche innovation et expérimentation (CARDIE).

## Comment monter un projet innovant ou expérimental ?

Un projet innovant ou expérimental naît le plus souvent d'une initiative locale que ce soit à la suite d'un constat ou en réponse à un appel à projet.

### 1. Principes

Les expérimentations permettent de développer de nouveaux espaces d'apprentissages par la mise en œuvre de projets collectifs. Elles ont pour objectif d'introduire des changements dans les pratiques pédagogiques et éducatives et participent au développement professionnel des acteurs.

Certaines expérimentations peuvent être étayées ou adossées à la recherche ; elles sont de fait valorisées car elles mobilisent et combinent expertise universitaire et expertise praticienne. L'intervention des enseignants chercheurs de l'ESPE ou des universités partenaires est très fructueuse dans la formulation, l'irrigation scientifique et l'accompagnement des dynamiques des projets.

Les expérimentations dérogatoires entrent dans le cadre de l'article L401-1 qui offre un cadre juridique indispensable à la conduite de l'action (voir fiche 1) ;

### 2. L'appel à projets unique CARDIE RECTORAT - ESPE

L'appel à projet unique est une particularité de l'académie de Bordeaux. Il concerne tout autant les écoles, les réseaux et les établissements.

**A compter de l'année 2016-2017, cet appel à projet académique unique rassemble la mission CARDIE et l'ESPE d'Aquitaine.**

Ce rapprochement des intentions et des ressources d'accompagnement est une autre particularité de notre académie, soulignée lors du conseil d'école de l'ESPE en juin 2016 et rapporté à Mme la Ministre par le président du conseil de l'ESPE.

L'appel à projet unique concerne les équipes pédagogiques et éducatives des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés ainsi que les équipes de l'ESPE.

Il encourage des expérimentations référées à des cibles prioritaires du projet académique (dynamique « descendante ») et d'autres types d'expérimentations inscrites au cœur des projets d'école, de réseau ou d'établissements (dynamique « remontante »).

Les expérimentations validées par la mission CARDIE sont nécessairement collectives, adossées au projet d'école, de réseau ou au contrat d'objectifs, en lien avec les priorités académiques.

Les expérimentations sont menées sur une durée maximale de trois ans.

Certaines peuvent revêtir un caractère dérogatoire dans le cadre de l'article L401-1 (cf. fiche 2).

### 3. Organisation

Le groupe de pilotage de la mission CARDIE est placé sous l'autorité du Recteur. Il définit le cahier des charges, les priorités, les objets et les critères de l'appel à projets académique en lien avec les axes du projet académique et les spécificités territoriales.

La mission CARDIE organise le lancement de l'appel à projet CARDIE-ESPE selon des modalités et un calendrier précis. L'appel à projet est envoyé dans toutes les écoles et les EPLE de l'académie.

La mission CARDIE reçoit et examine les candidatures selon un protocole académique associant l'ESPE. La liste des projets validés est arrêtée par le Recteur.

Le groupe de pilotage CARDIE :  
CARDIE ; IA DASEN ; Doyens des corps d'inspection ; DAPPEN ; PVS ; DANE ; chef d'établissement ; EVS-CLIMSCO ; ESPE ; CSAIO.

#### 4. Candidatures, instruction et validation des projets d'expérimentation

##### a) L'acte de candidature :

Tout projet doit être déposé en ligne sur l'application PERCEVAL (délai de rigueur) :

- Pour les écoles, la saisie est faite par le directeur d'école sous couvert de l'IEN de circonscription
- Pour les EPLE, la saisie est réalisée par le porteur de projet sous couvert du chef d'établissement.

L'instruction est réalisée en plusieurs phases pour permettre des regards croisés. Les acteurs en charge de cette instruction sont des inspecteurs 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré, des chefs d'établissements, des représentants des délégations concernées (DAAC, DAREIC, DANE, SAIO, CANOPE, ...), l'ESPE et la mission CARDIE.

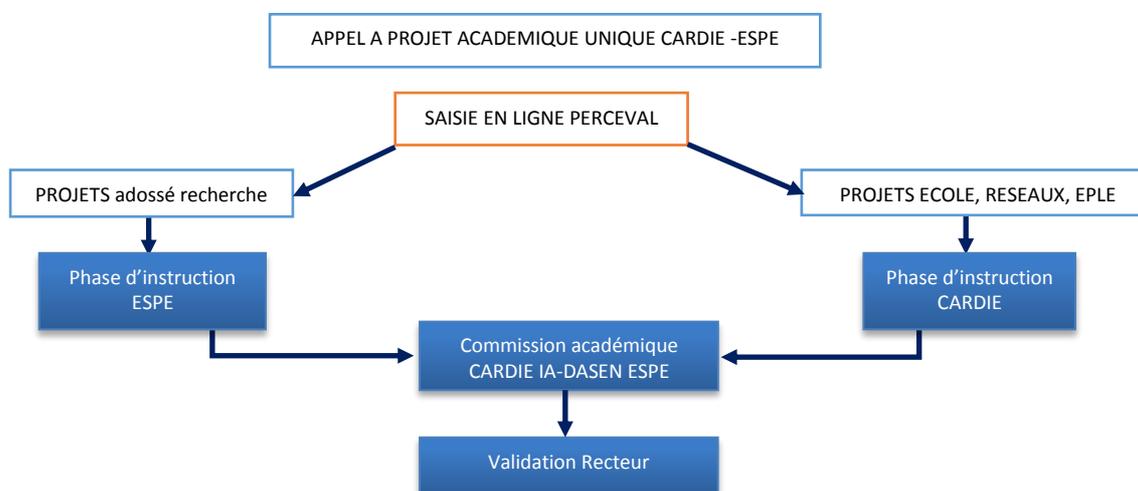
Pour les projets adossés à la recherche, la commission formation continue de l'ESPE instruit dans un premier temps les candidatures puis transmet à la mission CARDIE la liste de ses propositions.

La commission académique, composée des IA-DSDEN, de la mission CARDIE et de l'ESPE propose au Recteur la liste des projets nouvellement validés et celle des projets reconduits. Le Recteur arrête chaque année la liste des projets CARDIE.

Lors de la phase d'instruction, les projets sont analysés particulièrement au regard des critères suivants :

- l'implication d'une équipe organisée autour d'un travail collaboratif partagé ;
- la problématique et ses aspects novateurs au regard du contexte local ;
- le protocole de l'expérimentation et chacune de ses étapes : constat ; objectifs ; nature et nombre d'élèves concernés ; description de l'action ; lien éventuel avec la recherche ; prévisionnel d'évaluation de l'action ; indicateurs ; production de ressources...

##### b) Le circuit d'expertises et de validation



##### c) Le calendrier de mise en œuvre :

Le calendrier est précisé chaque année dans l'appel à projet.

Le schéma général est le suivant :

- Lancement de l'appel à projet, fin de 1<sup>er</sup> trimestre ;
- Date limite des candidatures avec mise en ligne sur PERCEVAL fin mars ;
- Phase d'instruction jusqu'à fin mai ;
- Commission académique CARDIE et validation des propositions par Monsieur le Recteur en juin.

d) Les demandes de reconductions :

Une demande de reconduction s'inscrit dans la temporalité du projet.

Techniquement, cette demande correspond à une bascule effectuée sur l'application PERCEVAL selon le calendrier précédent.

Elle est obligatoirement accompagnée d'un bilan réalisé par les porteurs de projet et assortie d'un avis de l'IEEN pour le 1<sup>er</sup> degré ou du chef d'établissement pour le 2<sup>nd</sup> degré. Ce bilan est adressé à la mission CARDIE dans le respect du calendrier en vigueur.



L'innovation 2016-2017 dans l'académie de Bordeaux

- 234 projets déposés pour le 2<sup>nd</sup> degré
- 35 projets déposés pour le 1<sup>er</sup> degré
- 13 projets accompagnés par la recherche
  
- 121 projets validés pour le 2<sup>nd</sup> degré
- 31 projets validés pour le 1<sup>er</sup> degré
- 12 projets validés pour l'accompagnement par la recherche.
  
- Moyens spécifiques FIA
- 13 000 € investis en fonds documentaires
- 70 IMP réparties pour les porteurs de projets 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré.

## 5. L'appel à projet national

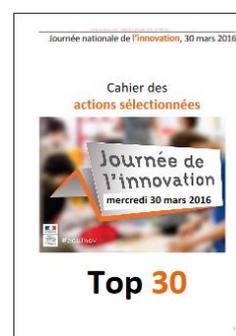
Le DRDIE organise chaque année un appel à projet à la journée nationale de l'innovation. Cet appel à projet s'articule avec les travaux du Cniré et l'appel à projets du Prix Impulsions de l'action administrative innovante, créé en 2012 pour encourager et valoriser l'inventivité, souvent méconnue, développée par les personnels de l'Éducation nationale.

La Journée nationale de l'innovation a pour objectif de valoriser la capacité de recherche et d'innovation du système éducatif.

Des professionnels expérimentés (inspecteurs, formateurs, chefs d'établissement, directeurs, enseignants) et des chercheurs de haut niveau sont invités à partager leur vision et leur expérience afin de les mettre au service du plus grand nombre.

À cette occasion, des prix de l'innovation sont remis à des équipes particulièrement engagées dans les grands domaines de la refondation de l'école.

Sont recherchées les initiatives qui s'inscrivent dans un ou plusieurs champs de la Refondation de l'École, souvent portées par une équipe, petite ou grande, et dont les effets sur les élèves sont déjà remarquables ou évalués.



## Quelques apports théoriques sur la démarche de projet

Boutinet J. P. (2014). *Psychologie des conduites à projets*, Paris, PUF.

### Les conditions préalables à la méthodologie du projet

- |  |  |
|--|--|
| 1- Concevoir et mettre en œuvre pour être auteur et acteur du projet : | Pour être acteur de son projet et le mettre en œuvre, il faut l'avoir conçu. « La division habituelle du travail entre concepteurs et réalisateurs est contraire au projet ».                                      |
| 2- Accepter l'incertitude et la complexité :                           | La créativité inhérente au projet implique un chemin fait d'obstacles, voire d'impasses, dont l'issue passera par l'analyse des différentes solutions possibles.   |
| 3- Etudier toutes les opportunités :                                   | S'autoriser à envisager les différentes voies qu'offre l'environnement car « tout projet est par nature plus ou moins dysfonctionnel dans son désir de remettre en cause l'existant ».                             |
| 4- Rechercher une solution singulière :                                | Sortir de l'imitation et d'une logique répétitive  |
| 5- Tenir ensemble la conception et la réalisation :                    | La démarche de projet n'est pas une démarche artisanale (même si le projet inclut des temps d'essais-erreurs, tâtonnement) : le projet repose sur une idée constructive qui va se concrétiser en plusieurs étapes. |

### Les paramètres du projet

- |   |   |
|---|---|
| 1- Le coût humain du projet :   | L'auteur du projet doit tenir compte des acteurs de son environnement et analyser leur place par rapport au projet, en quoi ils seront concernés, voire affectés.   |
| 2- L'objet du projet :  | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Un objet existant et présent mais insatisfaisant qu'on va chercher à modifier ;</li> <li>2. Un objet existant mais éloigné qu'on va importer dans le milieu ;</li> <li>3. Un objet inexistant qui se construit à partir d'une idée, c'est le lieu même de la création.</li> </ol> |
| 3- Des choix appropriés et donc des rejets (d'objets, d'acteurs, d'opportunités): | La question de la durabilité du projet est ici centrale.  |
| 4- La temporalité du projet :   | L'histoire en amont, son trajet en aval.  |
| 5- Le lien social :   | Cohésion, coopération, collaboration, négociation, validation sociale.  |

### **La phase de conception**

- |  |  |
|--|--|
| 1- L'analyse de la situation à partir de grilles d'observation : | <ol style="list-style-type: none"><li>1. grille empirique (description des enjeux spatiaux-temporels et des opportunités) ;</li><li>2. grille opératoire (quel type de changement souhaité ? Evaluation des contraintes et des ressources) ;</li><li>3. grille stratégique (analyse du jeu des acteurs, des conflits, des convergences) ;</li><li>4. grille systémique (analyse des institutions, des objectifs) ;</li><li>5. grille problématique (résolution d'un problème à partir d'une question de départ).</li></ol> |
| 2- Explicitation du projet :                                     | A partir de l'analyse de la situation, les auteurs du projet dégagent des priorités, interrogent leurs intentions au regard des observations, font des choix.  |
| 3- Faisabilité du projet :                                       | Elaboration des objectifs généraux et des objectifs opératoires, communication.  |
| 4- Validation du projet :  | Cohérence par rapport aux données spatiaux-temporels et aux acteurs ; présentation des enjeux ; justification des choix opérés.  |

### **La phase de réalisation**

- 1- Planification des étapes par rapport au temps et aux tâches à réaliser
- 2- Recherche et mise en place des ressources : économique, humain, matériel
- 3- Détermination du déroulement de l'action : les savoir-faire, les rôles, coopération, collaboration
- 4- Gestion des écarts entre la réalisation et la conception du projet (garder des traces)

### **La phase d'évaluation en fin de projet : un temps institutionnel et normatif**

Ne pas confondre avec le bilan: en cours de réalisation du projet ou à la fin il met en avant les points forts et les points faibles au regard de l'investissement humain et matériel engagé.

Ne pas confondre avec la validation : elle intervient à l'issue de la phase de conception et de communication du projet.

### **Critères d'évaluation**

- Les dérives par rapport à la complexité du réel (écart entre la conception et la réalisation) ;
- Les obstacles rencontrés ;
- Retour sur la validation : cohérence par rapport aux données spatio-temporelles et aux acteurs ; présentation des enjeux ; justification des choix opérés ;
- Efficacité du réalisé et conformité des résultats au regard des objectifs ;
- Efficience des résultats au regard des ressources engagées ;
- Comparaison entre les coûts et les bénéfices ;
- Opportunités des choix opérés.

### **La phase d'analyse du projet : temps de la distance, sans souci normatif**

- Analyse des réussites et des échecs au regard des résultats,
- Analyse de la philosophie du projet, de sa destinée,
- Analyse du jeu des acteurs et du processus de la conception à la réalisation.

## Une illustration des dynamiques académiques dans l'accompagnement des enseignants de la voie professionnelle

Le Groupe de travail académique consacré à la pédagogie de projet en lycée professionnel

Le groupe académique « pédagogie de projet en LP » est un lieu d'une réflexion pluridisciplinaire autour de la démarche de projet et des méthodes actives en lien avec l'approche par compétences.

A partir d'une analyse croisée des référentiels et des programmes disciplinaires, le groupe de travail s'est efforcé de dégager des éléments communs mais aussi les spécificités ou complémentarités entre les disciplines, afin d'impulser une réflexion autour des questions suivantes :

- Comment chaque discipline peut s'appropriier la démarche de projet et les méthodes actives ?
- Comment la démarche de projet peut faciliter un travail interdisciplinaire et l'approche par compétences ?

Ce travail trouve son prolongement dans le cadre du PAF avec depuis plusieurs années une offre de formation d'établissement de 2 jours sur le thème « Mettre en œuvre une pédagogie de projet en lycée professionnel ». En 2015-2016, cinq lycées professionnels se sont portés candidats.

En moyenne une quinzaine d'enseignants, de disciplines différentes, relevant autant de l'enseignement général que de l'enseignement professionnel ont participé à chacune de ces formations. Chacune de ces formations a été coordonnée par des IEN membres du groupe académique

Pour tout complément d'information : Charles JACQUELIN IEN Lettres – Histoire  
[Charles.Jacquelin@ac-bordeaux.fr](mailto:Charles.Jacquelin@ac-bordeaux.fr)

## Des ressources au service des projets

### 1. Les personnes ressources

#### La mission CARDIE

A tout moment du projet, élaboration, mise en œuvre et évaluation, l'équipe peut prendre contact avec la mission CARDIE :



#### Le réseau d'accompagnateurs CARDIE

Le réseau d'accompagnateurs de la mission CARDIE peut vous aider :

- Pour un projet émergent, éclairages en matière d'organisation, conseils méthodologiques, aide au montage du projet à la demande ;
- Pour un projet nouveau, un accompagnement par un membre du réseau des accompagnateurs en amont et en aval.

Intégré dans l'organisation du travail d'une équipe, l'accompagnateur intervient comme « ami critique » en permettant une régulation de l'activité et un enrichissement de l'évaluation.

Dans le cas d'un projet reconduit, l'accompagnement peut être réalisé à la demande.

#### Les équipes expérimentées

La mission CARDIE peut mettre en relation une équipe nouvellement porteuse de projets avec des équipes chevronnées, déjà engagées dans des démarches de projet et des dimensions expérimentales.

#### Le chef d'établissement, les corps d'inspection, les délégations académiques

Si les initiatives renforcent la cohésion des équipes, l'accompagnement et l'engagement du chef d'établissement, facilitateur d'aspects pratiques, régulateur voire pilote pédagogique sont essentiels.

Les corps d'inspection et les représentants des délégations apportent une aide à l'expérimentation avec une vision experte et extérieure à l'établissement.

### 2. Le fond d'incitation académique

Le Recteur de l'académie de Bordeaux attribue chaque année à la mission CARDIE des moyens spécifiques dédiés à l'innovation.

Ce Fond d'Incitation Académique (FIA) soutient la mise en œuvre des projets validés selon deux aspects :

- Soutien aux porteurs de projet sous forme d'indemnité pour mission particulière (IMP) pour le 2<sup>nd</sup> degré ou de vacances pour le 1<sup>er</sup> degré ;
- Forfait numéraire pour la constitution de ressources pédagogiques documentaires alloué aux écoles ou aux établissements.

#### Nota :

- Les moyens CARDIE n'ont pas vocation à abonder les DGH. Ils sont exclusivement dédiés au soutien des porteurs de projets.
- Le porteur de projet, interlocuteur privilégié du CARDIE, sous couvert de l'IEN ou du chef d'établissement, peut être sollicité pour assurer une production de ressources et participer aux événements académiques afin de participer à l'essaimage des savoirs d'expériences.

## La mutualisation, la diffusion, la valorisation des projets

L'académie met à disposition des acteurs des espaces de communication, de mutualisation, de diffusion et de valorisation des actions.

### 1. Le site académique du CARDIE

Le site académique CARDIE est accessible à partir du site officiel du rectorat :

<http://www.ac-bordeaux.fr/cid96603/la-mission-conseil-academique-recherche-developpement-innovation-experimentation-cardie.html>

Des informations générales sur les textes officiels, l'organigramme et les missions du CARDIE sont disponibles ainsi qu'un lien vers le Blog académique du CARDIE.



### 2. Le blog académique du CARDIE

Le blog CARDIE présente des actualités en innovation, en recherche et expérimentation pour l'académie de Bordeaux. C'est aussi un réseau d'échanges de savoirs professionnels en innovation :

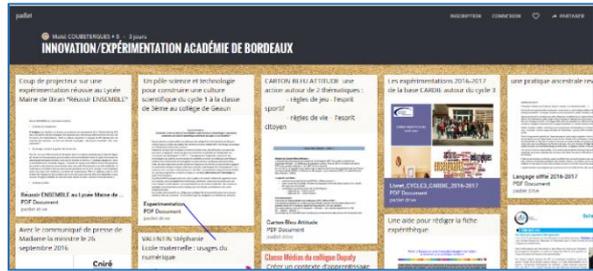
- Une adresse : <https://blogacabdx.ac-bordeaux.fr/innovexp/>
- Des objectifs :
  - favoriser la collaboration et la mutualisation en réseaux de pairs et d'experts ;
  - faciliter les approches inter catégorielles inter-académiques et la transversalité ;
  - rationaliser et simplifier les outils de partage ;
  - consolider les pratiques de pilotage de projets de ressources humaines et ressources documentaires en réseaux.



Cet outil fusionne en un lieu unique les pratiques de veille personnelle et de veille partagée ; il a vocation de permettre le travail collaboratif et de créer des communautés de pratiques.

### 3. Le padlet CARDIE de Bordeaux

« Padlet » est un outil **collaboratif** en ligne qui permet de **créer et de partager des murs virtuels**.  
Version moderne du panneau d'affichage en liège, il est possible de poster du texte et des images mais aussi des extraits sonores, vidéo ou une page Internet.

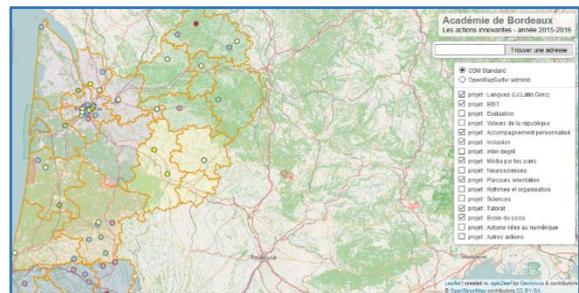


Un lien : [https://fr.padlet.com/mc\\_cardiebdx/dmm9fsn6o0mt](https://fr.padlet.com/mc_cardiebdx/dmm9fsn6o0mt)

### 4. La carte interactive des expérimentations de l'académie de Bordeaux

La mission CARDIE dispose d'une vision riche des pratiques innovantes sur le territoire, tant pour le 1<sup>er</sup> que pour le 2<sup>nd</sup> degré.

Une carte interactive des expérimentations 2016-2017 est d'ores et déjà disponible pour localiser et prendre connaissance des projets :



1<sup>er</sup> degré : [https://notitia.ac-bordeaux.fr/carto/actions\\_innovantes/1deg/Module\\_1deg](https://notitia.ac-bordeaux.fr/carto/actions_innovantes/1deg/Module_1deg)

2<sup>ème</sup> degré : [https://notitia.ac-bordeaux.fr/carto/actions\\_innovantes/2deg/Module\\_2deg](https://notitia.ac-bordeaux.fr/carto/actions_innovantes/2deg/Module_2deg)

### 5. Des rendez-vous académiques

#### Les rendez-vous de l'innovation

La mission CARDIE organise conjointement avec d'autres délégations ou des partenaires comme l'ESPE ou CANOPE des événements de proximité pour favoriser les échanges et dynamiser un réseau local d'acteurs du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> degré. Ces journées permettent d'essaimer et de partager des savoirs d'expériences liés aux expérimentations menées par les équipes innovantes.

<https://blogacbdx.ac-bordeaux.fr/innovexp/category/rencontres-academiques/mercredis-de-linnovation/>

#### La journée de l'innovation

Le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche organise chaque année la Journée nationale de l'innovation. Cette journée a pour objectif de valoriser la capacité de recherche et d'innovation du système éducatif. Des professionnels expérimentés et des chercheurs de haut niveau sont invités à partager leur vision et leur expérience afin de les mettre au service du plus grand nombre. À cette occasion, des prix de l'innovation seront remis à des équipes particulièrement engagées dans les grands domaines de la refondation de l'école.

<http://www.education.gouv.fr/cid56374/journee-de-l-innovation.html>

#### Des séminaires

Des séminaires organisés conjointement par la mission CARDIE et le DRDIE permettent aux participants enseignants, chefs d'établissement, inspecteurs de partager des journées conçues selon les principes du développement professionnel avec une démarche active, coopérative.

Ces journées constituent un véritable moment de respiration, de prise de recul, d'apports théoriques, d'analyse de pratiques, d'échanges professionnels autour de l'idée d'enseigner différemment au service de la réussite de tous, de « lâcher prise », de pédagogie du sens, de manières d'apprendre autrement, d'ancrages programmatiques, de rapprochement des savoirs, de modalités et d'organisations pensées diversement.

<https://blogacabdx.ac-bordeaux.fr/innovexp/linnovation-comme-vecteur-de-developpement-professionnel-continu-des-enseignants-seminaire-de-linnovation-au-college-leroi-gourhan-le-bugue-24260/>

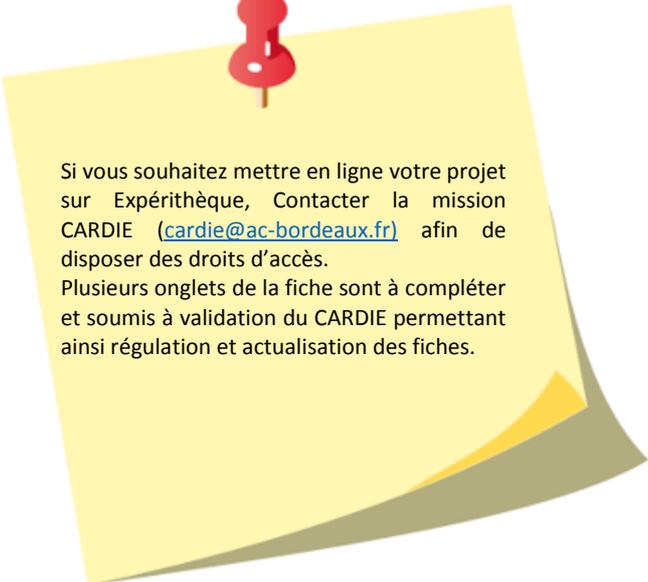
## 6. Expérithèque, la base nationale des innovations et des expérimentations pédagogiques

« Expérithèque » est une bibliothèque nationale des innovations et expérimentations pédagogiques engagées dans les écoles et les établissements d'enseignement scolaire. Cette base de données de l'innovation permet de rendre visible et accessible à tous les initiatives du terrain en couvrant les grands thèmes de l'éducation ; les fiches sont renseignées directement par les équipes

Pour consulter la bibliothèque nationale : <http://eduscol.education.fr/experitheque/carte.php>

Un recueil rassemble chaque année une sélection de 100 actions. Pour l'année 2016 :

<https://padlet.com/fmullewh/innovation>



Si vous souhaitez mettre en ligne votre projet sur Expérithèque, Contacter la mission CARDIE ([cardie@ac-bordeaux.fr](mailto:cardie@ac-bordeaux.fr)) afin de disposer des droits d'accès.

Plusieurs onglets de la fiche sont à compléter et soumis à validation du CARDIE permettant ainsi régulation et actualisation des fiches.

De nombreux trésors pédagogiques restent cependant méconnus dans nos territoires; les contenus foisonnent et pourtant la mission CARDIE n'en a pas identifié l'existence.

Enseignants, chefs d'établissements, corps d'inspections, délégations, ESPE, n'hésitez pas à nous faire part d'aventures non identifiées dans le cadre des appels à projets CARDIE mais porteuses de plus-values pour les élèves.

Une adresse



: [cardie@ac-bordeaux.fr](mailto:cardie@ac-bordeaux.fr)

## Foire aux questions

### **1. Qu'est-ce qu'un projet innovant ou expérimental ?**

Le projet innovant ou expérimental correspond à une action pédagogique initiée au sein d'une école, d'un EPLE, ou d'un territoire (réseau, circonscription,...) pour faciliter l'acquisition de compétences scolaires et éducatives en diversifiant la manière de les appréhender. Pour l'école et les établissements, ces formes de réponses induisent un changement dans les pratiques pédagogiques et/ou l'organisation scolaire au service du plus grand nombre.

L'innovation s'inscrit dans la pratique professionnelle ordinaire de chaque enseignant. Au service d'une meilleure réussite de tous les élèves, elle invite au questionnement des pratiques usuelles et introduit des nouveautés pédagogiques et didactiques. Elle est de courte durée.

L'expérimentation s'appuie dès le départ sur une volonté collective de travailler autrement au service de tous les élèves. Inscrite dans une temporalité plus longue, elle requiert là encore le soutien du chef d'établissement. Elle s'appuie nécessairement sur une formalisation et une démarche explicite, des bilans réguliers et une évaluation finale. L'expérimentation incarne une démarche collective de changement d'une certaine ampleur, structurée par des objectifs, des indicateurs, la préoccupation de l'évaluation des effets.

Certains projets expérimentaux peuvent donner lieu à demande de dérogation auprès des autorités académiques et selon un cadre précis.

On distinguera : projet innovant ; projet expérimental ; expérimentation dérogatoire.

Pour de plus amples informations, se reporter à la fiche 1.

### **2. Je n'ai jamais développé de projet innovant ou expérimental existe-t-il un mode d'emploi ?**

Aucune marche à suivre institutionnelle ne s'impose, même si les engagements dans la dimension de l'innovation ou de l'expérimentation se réalisent dans un cadre légal. Développer un projet de cette nature relève avant tout d'un état d'esprit, d'une dynamique intellectuelle, d'une curiosité professionnelle qui invitent à emprunter des chemins de traverses pour amener les élèves concernés vers davantage de réussites. On distinguera : Projet innovant ; projet expérimental ; expérimentation dérogatoire. Pour de plus amples informations, se reporter à la fiche 1

Des étapes clefs sont incontournables dans la construction d'une expérimentation ou d'une innovation, notamment dans le cadre d'une démarche de projet. Pour de plus amples informations, se reporter à la fiche 5.

### **3. Les expérimentations ou les innovations font-elles partie de ma mission pédagogique ?**

Interroger ses pratiques, se ressourcer scientifiquement pour prendre de la distance et renouveler ses savoirs participent du développement professionnel de l'enseignant.

Le développement de projets novateurs et partagés au service des élèves ainsi que la démarche qui s'y attache dans son écriture, sa mise en forme et sa mise en œuvre, s'inscrivent dans cette même dynamique ; autant d'effets positifs au service des élèves, d'un établissement, de la communauté éducative.

### **4. Pourquoi s'engager dans un projet innovant ou expérimental ?**

S'engager dans un projet innovant ou expérimental, c'est oser s'aventurer dans des voies nouvelles, partager une culture commune de l'audace, de la curiosité, de l'impertinence loyale, de l'imagination au service des élèves. C'est inscrire dans son développement professionnel une volonté de re-questionner ses pratiques pour explorer d'autres possibles; c'est également une manière originale de se ressourcer scientifiquement en se tenant informé des acquis actualisés de la recherche.

Initier ou s'inscrire dans un projet expérimental, c'est aussi affirmer une volonté de s'impliquer dans un travail d'équipe, dans une démarche active et collégiale en utilisant des ressources diversifiées, vivantes et partagées au service des élèves.

### **5. Vers qui me tourner pour monter un projet innovant ou expérimental ?**

---

Votre IEN, votre chef d'établissement, votre inspecteur de discipline sont des interlocuteurs premiers et incontournables. D'autres personnes ressources, notamment au sein des délégations départementales et académiques sont également à votre disposition (SAIO ; DANE ; DAAC ; CANOPE ; CLEMI ; ...).

La mission CARDIE, dans son rôle de conseil en recherche développement en innovation et expérimentation est à votre disposition.

Un contact : [cardie@ac-bordeaux.fr](mailto:cardie@ac-bordeaux.fr) Un numéro de Tél : 05 57 57 39 66

Pour de plus amples informations se reporter à la fiche 6.

### **6. Projet expérimental et adossement à la recherche ?**

---

Adosser une expérimentation à la recherche c'est vouloir nourrir de manière combinée questionnements de terrain et travaux scientifiques actualisés dans une logique de recherche-action utile à la communauté scolaire et scientifique.

L'appel à projet CARDIE – ESPE a pour ambition de permettre un meilleur accompagnement par des enseignants chercheurs. A la demande des équipes, un travail collaboratif peut être envisagé sous la forme d'un accompagnement par des enseignants chercheurs de l'ESPE ou d'universitaires.

### **7. A quel moment peut-on bénéficier d'un accompagnement ?**

---

Un accompagnement peut se mettre en place au moment où vous le souhaitez.

La mission CARDIE est à votre disposition aux différentes étapes du projet, en amont dans la phase d'élaboration du projet, pendant son déroulé et en aval dans son évaluation. A cet égard, un membre du réseau des accompagnateurs CARDIE peut venir en appui de l'équipe porteuse de l'expérimentation.

Cet accompagnateur intervient dans une attitude « d'ami critique ». Extérieur au projet et à l'établissement, son rôle n'est pas d'être « avec vous » mais « à côté », dans une démarche d'analyse de pratique, bienveillante mais exigeante, critique sans être juge, impertinente mais respectueuse ; la finalité de cet accompagnement étant de « lâcher » l'accompagnement.

Pour les reconductions l'accompagnement se fait à la demande de l'équipe et dans la mesure des disponibilités des membres du réseau des accompagnateurs.

Pour de plus amples précisions sur les ressources mises à votre disposition, se reporter à la fiche 6.

### **8. Quels sont les moments de l'expérimentation ?**

---

Une expérimentation peut se résumer en trois moments clés : la phase d'élaboration du projet assortie d'un diagnostic d'un objet de travail et d'hypothèses de transformations chez les élèves ; la phase de mise en œuvre et de régulations (notamment à l'appui des bilans successifs) ; la phase de « sortie » et d'évaluation des effets produits (sur la réussite scolaire et éducative des élèves ; sur l'évolution des pratiques professionnelles des personnels impliqués).

Très (trop) souvent, l'expérimentation est pensée dans ses deux premières phases et insuffisamment dans sa phase d'évaluation et d'exploitation ultérieure.

Entrer en expérimentation, c'est penser aussi à en sortir en se dotant des moyens d'interroger les actions et leurs effets.

Sortir de l'expérimentation n'est pas une phase de renoncement et encore moins de renonciation. C'est au contraire un temps de rebond, de conclusion projective, de mises en perspectives au service du plus grand nombre à l'appui des connaissances et des expériences acquises.

### **9. Comment se former dans le développement de projets innovants ou expérimentaux ?**

---

Le plan académique de formation (PAF) accorde une place importante aux formations continues liées au développement professionnel. Pour exemple : se former à « la pédagogie de projet » ; « comment intégrer le

numérique aux pratiques pédagogiques et développer la mise en activité des élèves » ; « étudier et mettre en œuvre des usages pédagogiques permettant l'exploitation d'une vidéo en classe » ; « concevoir et animer une classe virtuelle » ; « promouvoir des pratiques collaboratives » ...

Pour de plus amples informations, consulter le PAF: <http://www.ac-bordeaux.fr/cid89786/paf-2016-2017.html>

#### **10. Comment faire connaître l'expérimentation ?**

---

Les porteurs d'un projet expérimental en cours ou menée à son terme sont régulièrement tentés par sa diffusion dans un esprit de mutualisation, de partage et d'échanges.

Un moyen simple : « l'épingler » sur le padlet du site CARDIE :

[https://fr.padlet.com/mc\\_cardiebdx/dmm9fsn6o0mt](https://fr.padlet.com/mc_cardiebdx/dmm9fsn6o0mt)

Pour de plus amples informations, voir FICHE 7.

## Ressources documentaires

Voici une liste non exhaustive d'ouvrages

**1) SOCLE COMMUN / COMPETENCES / EVALUATION**

**Di Martino Annie, Sanchez Anne-Marie**

*Socle commun et compétences - Pratiques pour le collège*, ESF, 2011

**Dolz Joaquim et Ollagnier Edmée**

*L'énigme de la compétence en éducation*, De Boeck, Bruxelles, 2000

**Gérard François-Marie**

*Evaluer des compétences*, De Boeck, Bruxelles. 2009

**Marcel Jean-François et Collectif**

*Evaluation et curriculum*, Les dossiers des Sciences de l'Education, n° 25/2011, août 2011

**Perrenoud Philippe**

*Construire des compétences dès l'école*, ESF, Paris, 1997

**Perrenoud Philippe**

*L'organisation du travail, clé de toute pédagogie différenciée*, ESF, Cahiers pédagogiques, 2012

**Perreti André**

*Encyclopédie de l'évaluation en formation et en évaluation*, ESF, 2ème éd., 2004

**Raulin Dominique**

*Le socle commun des connaissances et des compétences*, Hachette éducation – SCEREN, CNDP, Paris, 2008

**Rey Bernard, Carette Vincent, Defrance Anne, Kahn Sabine**

*Les compétences à l'école*, De Boeck Bruxelles, 2006

*Les compétences transversales en question*, ESF, Paris, 1996

**Roegiers Xavier**

*L'école et l'évaluation. Des situations pour évaluer les compétences des élèves*, De Boeck, Bruxelles, 2004

**Scallon Gérard**

*L'évaluation des apprentissages dans une approche par compétences*, De Boeck, Bruxelles, 2007

**Viollet Patrick**

*Des méthodes pédagogiques pour développer la compétence. Manuel pratique à l'usage des formateurs*, De Boeck-Estem, octobre 2011

**Zakhartchouk Jean-Michel, Hatem Rolande**

*Travail par compétences et socle commun*, Cahiers pédagogiques, CRDP académie d'Amiens, 2009

**2) LE METIER DU PROFESSORAT ET DE L'EDUCATION**

**Alexandre Danielle (préface P. Meirieu)**

*Les méthodes qui font réussir les élèves*, ESF, septembre 2011

**Boimaré Serge**

*La peur d'enseigner*, Dunod, 2012

**Caillaud Guillaume**

*L'autorité au collège, mode d'emploi*, ESF Editeur, 2013, 330 p.

**Carré Philippe, Le Boterf Guy**

*Formation des adultes et individualisation : ingénierie, travail pédagogique et expérimentation*, CRDP Académie de Créteil

**Cros Françoise**

*L'innovation scolaire au risque de son évaluation*, L'harmattan, 2004

**De Vecchi Gérard**

*Evaluer sans dévaluer*, Hachette Education, juillet 2011

**Dumont Hanna, Istance David, Benavides Francisco**

*La recherche et l'innovation dans l'enseignement. Comment apprend-on ? La recherche au service de la pratique*, Éditions OCDE, 10 nov 2010, 360 p.

**Freres Geneviève**

*Comment rendre efficace le "Conseil de classe" ? De l'évaluation à la prise de décision collégiale*, De Boeck, collection Guides pratiques former et se former, 2010

**Jonnaert Philippe, Cécile Vander Borgh**

*Créer des conditions d'apprentissage et Apprendre !*, De Boeck, 1999

**Marcel Jean-François, Dupriez Vincent , Perisset Bagnoud Danièle et Tardif Maurice**

*Coordonner, collaborer, coopérer : De nouvelles pratiques enseignantes*, De Boeck, 2007

**Mathon Ostiane**

*Réussir sa première classe*, ESF éditeur, 2012, 250 p.

**Meirieu Philippe**

*Faire l'école, faire la classe*, ESF Editeur, 2004

*Pédagogie. Des lieux communs aux concepts clés*, ESF éditeur - Café pédagogique, 2013, 179 p.

**Moussa Jean**

*Du fond de la classe Réflexions d'un Inspecteur Général*, (ISBN : 978 2 36345 007 4) mars 2011, format : 158x240, 236 pages

**Muller François**

*Manuel de survie à l'usage de l'enseignant (même débutant)*, éditions L'Étudiant, août 2012.

**Muller François et Peretti André**

*Mille et une propositions pédagogiques - Pour animer son cours et innover en classe*, ESF, Paris, 2008

**Pelletier Guy**

*Accompagner les réformes et les innovations en éducation : consultance, recherches et formation*, L'harmattan, 2004

**Peretti André**

*Organiser des formations*, Hachette éducation

*Techniques pour communiquer*, Hachette éducation

**Rieunier Alain**

*Préparer un cours, applications pratiques, outils tome 1*, ESF, 2011.

**Wittorski Richard, Briquet-Duhazé Sophie**

*Comment les enseignants apprennent-ils leur métier ?* L'Harmattan, 2008

**Zakartchouk Jean-Michel**

*Réussir ses premiers cours*, ESF, collection Pédagogies, 2011

*Dossier Imaginer, créer, innover*, n° 221 du magazine Sciences Humaines, décembre 2010

*L'innovation, une histoire contemporaine du changement en éducation*, Collection Changements en éducation, SCÉRÉN CNDP-CRDP, 2012

*L'innovation pédagogique*, Les dossiers de l'ingénierie éducative, oct-déc 2008, n°63-64, SCEREN

### 3) DIDACTIQUE DES DISCIPLINES

**Beacco Jean-Claude**

*La didactique de la grammaire dans l'enseignement du français et des langues : savoirs savants, savoirs experts et savoirs ordinaires*, Didier, 2010

**Beitone Alain, Dollo Christine, Hemdane Estelle, Lambert Jean-Renaud**

*Les sciences économiques et sociales. Enseignement et apprentissage*, De Boeck, 2013

**Cuq Jean-Pierre et Gruca Isabelle**

*Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, PUG (Presses universitaires de Grenoble), 2008

**Desmons Fabienne, Ferchaud Françoise, Godin Dominique, Guerrieri Catherine**

*Enseigner le FLE : pratiques de classe*, Belin, 2008

**Dufays Jean-Louis, Simard Claude, Dolz Joaquim, Garcia-Debanc Claudine**

*Didactique du français langue première*, de Boeck, 2010

**Moreau-Rouault Micheline**

*Latin pour débutant*, Editions 84, collection Libro 3 euros, 2012.

**« Le Français aujourd'hui » (Revue), n° 181**

*Ecrits d'élèves, contraintes de la langue*, Armand Colin, juin 2013

**Quesemand Anne**

*Nihil novi sub sole/Rien de nouveau sous le soleil*, éditions Langues pour tous, bilingue 143 pages, 2006

### 4) LE SYSTEME EDUCATIF

**Bouvier Alain**

*La gouvernance des systèmes éducatifs*, Collection Politique d'aujourd'hui, Paris, 2007

**Frandji Daniel et Vitale Philippe**

*Actualité de Basil Bernstein. Savoir, pédagogie et société*, Presses universitaires de Rennes, 2008

**Obin Jean-Pierre**

*La crise de l'organisation scolaire. De la centralisation bureaucratique au pilotage par objectifs et projets*, Hachette Education, 1993

### 5) ELEVES A BESOINS EDUCATIFS PARTICULIERS / CLIMAT SCOLAIRE

**Bernard Pierre-Yves**

*Le décrochage scolaire*, PUF, coll. « Que sais-je ? », Paris, 2011

**Boimaré Serge**

*Ces enfants empêchés de penser*, Dunod, 2011

*L'enfant et la peur d'apprendre*, Dunod, 2004

**Olivier Houdé**

*Le raisonnement* PUF 2014

*Apprendre à résister* 2014 Edition Le pommier

**Rectorat de l'académie de Créteil : Mission Académique de Valorisation Des Innovations Pédagogiques**

*Parlons du handicap : réussir la scolarisation des élèves handicapés au collège et au lycée*. CRDP de Créteil, 2007

**Reid Gavin, Green Shannon**

*100 idées pour venir en aide aux élèves dyslexiques* - Editions Tom Pousse, 2008

**Tabib Hibat, Dollé Nathalie**

*Fil continu, une pédagogie de l'espoir pour les collégiens décrocheurs*, Ed. de l'Atelier Paris, 2011

*Pour un accompagnement éducatif efficace*, Collection « Repères pour agir », 2009

*Prévenir la violence au collège - À travers le dispositif Parlons tabou*, collection « Repères pour agir »

*Réussir le passage de l'école au collège*, collection « Repères pour agir » .

**Berthet Thierry et Zaffran, Joël (Dir.),**

*Le décrochage scolaire ; enjeux, acteurs et politiques de lutte contre la déscolarisation* PUR, 2014, 185 p.

**Bernard Pierre-Yves**

*Le décrochage scolaire* 2013 PUF, 128 p.

**Boudesseul Gérard (Dir.)**

*Du décrochage à la réussite éducative, expériences françaises et Internationales* L'Harmattan, 2013, 240 p.

**Jean-Michel Zakhartchouk**

*Apprendre à apprendre* 2014

**Canopé**

*Comprendre les énoncés et consignes - Un point fort du socle commun*

**François Dubet Marie Duru-bellat**

*10 propositions pour changer d'école* Seuil

**Patrick Rayou (dir)**

*Aux frontières de l'école, Institutions, acteurs et objets* Presses universitaires de Vincennes, 2015.

**Stéphane Lembré**

*Histoire de l'enseignement technique* La Découverte collection Repères, 2016.

**Jeanne Moll**

*En pédagogie, chemin faisant* L'Harmattan, 2015.

**Jean-Louis Jadouille**

*Faire apprendre l'histoire, Pratiques et fondements d'une didactique de l'enquête en classe du secondaire* Edition Erasmé, 2015

**Jean-Yves Langanay**

*Le chef d'établissement pédagogue* Canopé, 2016.

**Eve Leleu-Galland**

*Dictionnaire de l'école primaire* Nathan, 2016.

**Jean Cassou, Les impliqués**

*École : est-ce vraiment mieux ailleurs ?* 2015

**Lucie Mottier-Lopez**

*Évaluations formative et certificative des apprentissages, Enjeux pour l'enseignement* Éditions de Boeck, pédagogies 2013

**Richard Etienne et Yveline Fumat**

*Comment analyser les pratiques éducatives pour se former et agir ?* De Boeck, 2014

**Gérald Bronner**

*La pensée extrême. Comment des hommes ordinaires deviennent des fanatiques* PUF, 2016, 348 p.

**Sous la direction de Wymne Harlem, présenté par Pierre Léna**

*Idées de science, idées sur la science* Éditions Le Pommier, 2015, 192 pages, coll. Éducation.

**François Durpaire et Béatrice Mabilon-Bonfils**

*Fatima moins bien notée que Marianne* L'Aube, 2016

**Jean Glorieux, Martine Jourget et Martine Louis**

*Gérer sa classe* Ellipses, 2015

**Bernard Lahire**

*Pour la sociologie. Et pour en finir avec une prétendue « culture de l'excuse »* La Découverte, 2016

**Sous la direction de Marjorie Galy, Erwan Le Nader et Pascal Combemale**

*Les Sciences économiques et sociales : Histoire, enseignement, concours* Édition La Découverte, collection des guides : Grands Repères, 2015.

**Sous la direction de Marie-Anne Hugon et Bruno Robbes**

*Des innovations pédagogiques et éducatives en réponse à la crise de l'école* Artois Presse Université, 2015.

**Patrick Rayou**

*Sociologie de l'éducation* PUF, Coll. *Que sais-je ?*, 2015.

**Edith Tartar Goddet**

*La toute-puissance à l'école, comment la repérer, l'analyser, agir* Editions Retz, 2014

**Christian Alin, L'Harmattan**

*Vagabondages. Transmettre, enseigner, former* coll. « *Savoir & Formation* », 2014.

**Anne Boquel et Etienne Kern**

*Les plus jolies fautes de français de nos grands écrivains* Payot, 2015.

**Alain Lieury**

*Mémoire et réussite scolaire*

*Mémoire et motivation scolaire* Edition Dunod 1991

## 6) PEDAGOGIE DE PROJET

**Boutinet J. P.**

*Psychologie des conduites à projets*, Paris, PUF. 2014

**Revue IFE n° 82 février 2013**

*Des projets pour mieux apprendre*

## 7) NEUROSCIENCES / NEUROEDUCATION

**Stanislas Dehaene**

*Apprendre à lire des sciences cognitives à la salle de classe* Editions O.Jacob 2011

*La bosse des maths : quinze ans après* Editions O.Jacob 2014

*Le code de la conscience* Editions O.Jacob 2014

**Sylvie Chokron**

*Peut-on mesurer l'intelligence ?* Les petites pommes du savoir 2014

**Daniel Favre**

*Transformer la violence des élèves, cerveau, motivations, apprentissage.* Editions Dunod 2013

*L'addiction aux certitudes – ce qu'elle nous coûte et comment en sortir.* Editions Yves Michel 2013

*Cessons de démotiver les élèves, dix-neuf clés pour favoriser l'apprentissage.* Editions Dunod (nouvelle édition 2015)

**Francis Eustache**

*Mémoire et oubli* essai Le Pommier 2014

*Les chemins de la mémoire* Edition Le Pommier 2010

**Pierre Lena**

*Enseigner c'est espérer : plaider pour l'école de demain. Les défis de l'éducation* Le Pommier 2012

**Eric Tardif Pierre -André Doudin**

*Neurosciences et cognition : perspectives pour les sciences de l'éducation*, De Boeck supérieur, 2016

**Bernard Sablonnière**

*Le cerveau : les clés de son développement et de sa longévité*, Odile Jacob poche, 2015

[« Neurosciences et pédagogie »](#), *Les Cahiers pédagogiques*, n°527, Février 2016

[« Neurosciences et éducation : la bataille des cerveaux »](#), *Dossier d'actualité veille et analyses IFÉ*, n° 86, Septembre 2013

**MISSION CARDIE ACADEMIE DE BORDEAUX**  
**Décembre 2016**